

FORMATION DES ENTRAINEURS - NIVEAU 1 (INITIATEUR) - STAGE

Après avoir réussi les cours spécifiques, les candidats doivent réaliser un stage de 10 heures. Ce stage doit se faire en activités fédérales, principalement au niveau des sélections provinciales pour ce niveau. Il importe de toutes manières de contacter le responsable technique de sa province pour définir le stage

.

Un rapport ECRIT doit être envoyé par le candidat à l'AIF Boulevard Lambermont, 278 1030 BRUXELLES quant à ce stage. Le maître de stage (responsable technique provincial ou entraîneur provincial) enverra au secrétariat AIF un avis circonstancié sur ce stage. (La personne qui supervise le stage en pratique doit avoir un titre supérieur au niveau 1.)

Ce rappel car il semble que certains sont tentés par la formule révolue depuis bien longtemps d'effectuer ce stage dans leur club.